

# Fougerolles

FOUGEROLLES

## Éducation L'école des Fougères engagée contre le harcèlement



Philippe Destable (au centre de la photo) est venu accompagné de Pierrick Lozé, sous-préfet de Lure et du commandant de groupement de gendarmerie de Haute-Saône Thierry Crampé.

**Le 9 novembre, Philippe Destable, directeur académique des services de l'Éducation nationale de Haute-Saône, s'est rendu à l'école primaire des Fougères dans le cadre de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école.**

L'équipe pédagogique mène plusieurs actions de sensibilisation et de prévention au sein de l'établissement. Que ce soit du côté des enseignants ou des élèves, Fabienne Lannier, la directrice de l'école des Fougères, a expliqué les méthodologies spécifiques développées dans la prévention et le combat contre le harcèlement scolaire. Au cours de cette journée, douze ateliers ont été organisés pour les classes de cycle 1 autour de la lecture, avec des jeux sur le partage et l'expression des émotions, et six autres ateliers pour le cycle 2, avec des lectures d'albums suivis de débats pour développer l'esprit critique.

### Un plan pour agir contre le harcèlement

Aujourd'hui, plus d'un élève sur dix se déclare vic-

time de harcèlement au moins une fois au cours de sa scolarité (lire notre dossier dans l'édition des Affiches datée du 3 novembre). En Haute-Saône, l'ensemble de la communauté éducative et tous les partenaires institutionnels et associatifs de l'école se mobilisent collectivement pour agir par tous les moyens contre ce fléau.

Le plan interministériel du 27 septembre 2023 a fixé trois priorités : prévention, détection, solutions. Le programme de lutte contre le harcèlement à l'école (pHARe) engage les écoles et les établissements à élaborer un plan de prévention du harcèlement entre élèves et s'inscrit dans une approche éducative globale. Avec son extension aux lycées, il couvre désormais toute la scolarité de l'élève.

Depuis le 9 novembre, tous les élèves haut-saônois, du CE2 à la Terminale, remplissent le questionnaire d'auto-évaluation anonyme national pour détecter les situations de harcèlement et renforcer les actions de prévention et de prise en charge. « Il faut apprendre à nos élèves à ressentir les émotions qui les traversent. Bien souvent les harceleurs n'ont pas conscience de la souffrance qu'ils infligent à leurs victimes », ajoute Philippe Destable.

### Policiers et gendarmes à la manœuvre

Un travail de coordination entre les forces de sécurité intérieure, la justice et l'Éducation Nationale permet de construire une véritable coalition contre le harcèlement en matière de prévention, de détection et de solutions. Facilitées par la présence de la maison de protection des familles du groupement de gendarmerie de la Haute-Saône au sein de la DSDEN 70, de nombreuses opérations de prévention sont ainsi conduites par les gendarmes et les policiers dans les écoles et les établissements de Haute-Saône. Soixante ont été menées auprès de 1 830 élèves depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Cette campagne de sensibilisation doit permettre à chacun de prendre la mesure de ce qu'est une situation de harcèlement et doit donner les clés aux victimes, mais aussi à leur environnement familial ou scolaire, pour enrayer ce phénomène.

Delphine Bonecchi (CLP)

Le 3018 est le numéro pour les jeunes victimes de harcèlement et de violences numériques ouvert 7 jours/7, de 9 h à 23 h, par Tchat sur 3018.fr et via Messenger.